

Agreste Centre

ANALYSE ET RESULTATS

N° 173 - Janvier 2011



FNB

Fédération Nationale du Bois
Présidence Laurent DENORMANDIE
www.extranet.fnbois.com

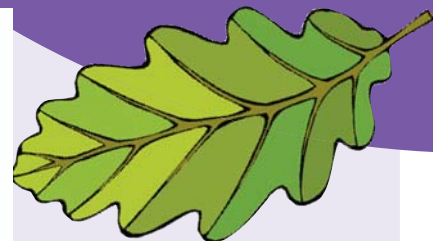
DOCUMENTATION SYNDICALE

DS11026 - 1^{ER} MARS 2011

STATISTIQUE AGRESTE
CENTRE

Analyse et résultat

ECONOMIE & STATISTIQUES



En 2008, baisse notable de la récolte des bois et du sciage en région Centre

En 2008, le volume de bois récolté en région Centre s'est élevé à 1,55 millions de m³ et le sciage a atteint 221 700 m³.

Pour la récolte comme pour le sciage, la baisse apparaît significative en 2008 par rapport à l'année précédente. Les évolutions nationales confirment cette tendance mais de manière moins nette qu'en région Centre.

Exploitation forestière : une récolte 2008 en baisse sensible

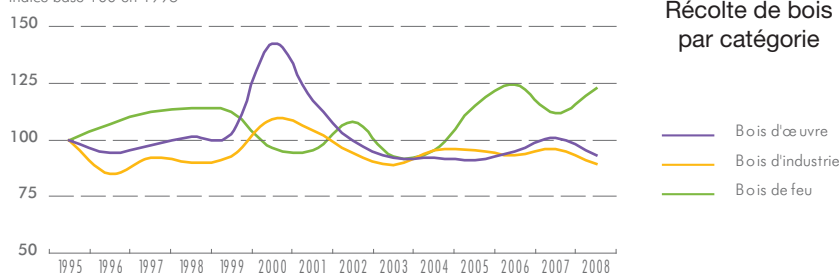
En 2008, le volume total exploité dans la région est estimé à 1 547 900 m³, hors le bois de feu auto-consommé ou commercialisé hors circuits officiels. Les volumes récoltés en bois d'œuvre et en bois d'industrie représentent respectivement 56 % et 44 % de la récolte. La région est fortement marquée par les bois d'industrie, a contrario de la moyenne française.

Hors bois de feu, les volumes récoltés

en feuillus dominent toujours ceux collectés en conifères (57 % / 43 %). Ce constat traduit la nette prédominance des feuillus en région Centre. Le chêne occupe aussi une place majeure en volumes récoltés (deuxième région pour le bois d'œuvre) et en quantités de bois de qualité (première région en volume global récolté pour le tranchage et les merrains).

Évolutions de 1995 à 2008 en région Centre

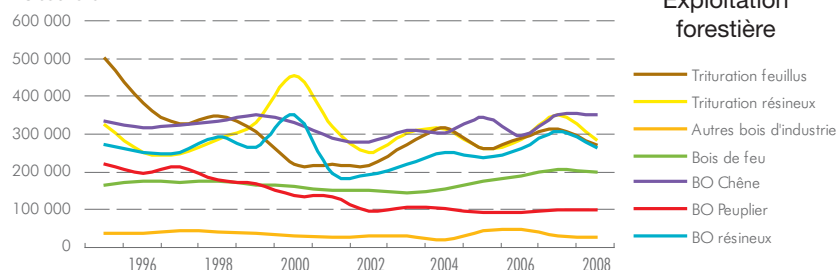
indice base 100 en 1995



Récolte de bois par catégorie

Bois d'œuvre
Bois d'industrie
Bois de feu

m³ bois rond



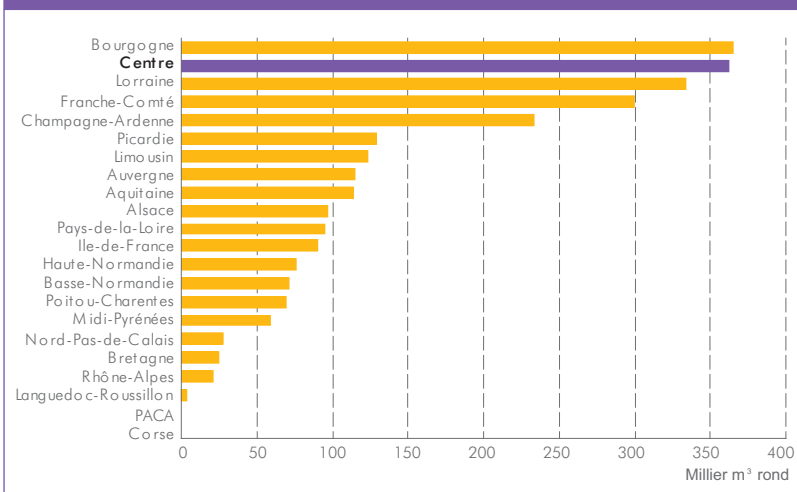
Source : Agreste 2008





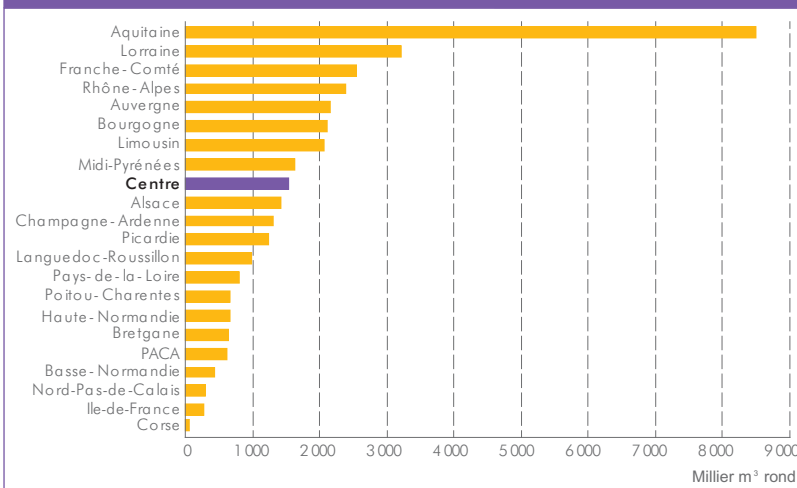
La récolte de bois en 2008

Le Centre au 2^e rang des régions pour la récolte de chêne en 2008



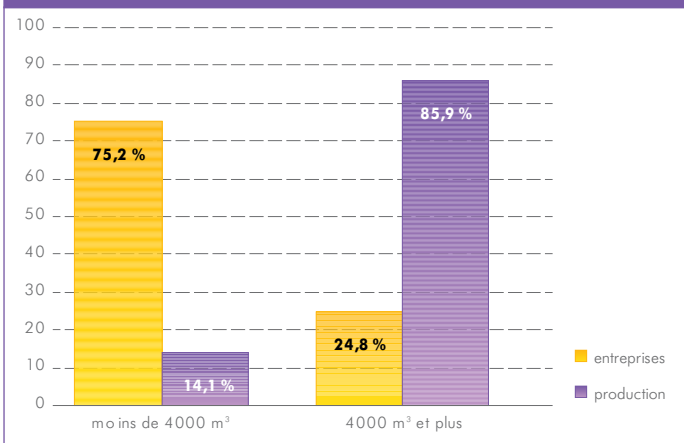
Source : Agreste 2008

Le Centre à la 9^e place des régions pour la récolte totale de bois en 2008



Source : Agreste 2008

Production des entreprises forestières en 2008



Source : Agreste 2008

Le volume total récolté est en baisse significative de 9,8 % par rapport à la récolte 2007, alors que la baisse nationale se limite à 5,7 %. Ce recul a des origines à la fois conjoncturelles liées à la récession économique et structurelles, tirées de la baisse notable en 2008 des approvisionnements en bois de trituration d'une importante usine de panneaux du Centre.

Le Centre, 7^e région française par sa surface forestière, se situe en 2008 à la 9^e place en volumes récoltés, et perd ainsi deux places par rapport à 2007.

La baisse de la récolte constatée après la tempête de 1999 n'est toujours pas comblée

Les volumes récoltés en région Centre ont nettement chuté entre 2000 et 2002 avant de marquer une lente et progressive reprise pour atteindre en 2007 un niveau encore inférieur de 12 % à celui de 1995. Le niveau de 2008, en baisse, est inférieur de 18 % à celui de 1995.

A la suite des tempêtes de décembre 1999, l'ensemble des entreprises de récolte ont recentré leurs activités sur les régions les plus sinistrées dont ne faisait pas partie le Centre. La baisse a ainsi été particulièrement marquée en 2002 avec une récolte inférieure de 35 % par rapport à 1995.

Sur l'ensemble de la période, les évolutions des récoltes de bois d'œuvre et de bois d'industrie sont analogues.

Face à la diminution de la récolte, le nombre d'entreprises forestières se tasse aussi d'une année sur l'autre et les volumes récoltés le sont de plus en plus par des entreprises travaillant plus de 4000 m³ par an.



Une récolte certifiée encore faible

Même si la part de la récolte totale régionale certifiée augmente sensiblement depuis 2004, elle demeure faible et l'écart avec le niveau national s'accroît. La part de la récolte certifiée s'élève à 38 % pour le Centre en 2008 contre 46 % pour la France entière. Un facteur majeur explique cette différence : l'absence d'augmentation du nombre d'entreprises d'exploitation forestière certifiées récoltant dans le Centre alors que leur nombre progresse de 16 % au niveau France entière.

Une externalisation des bois récoltés encore très forte

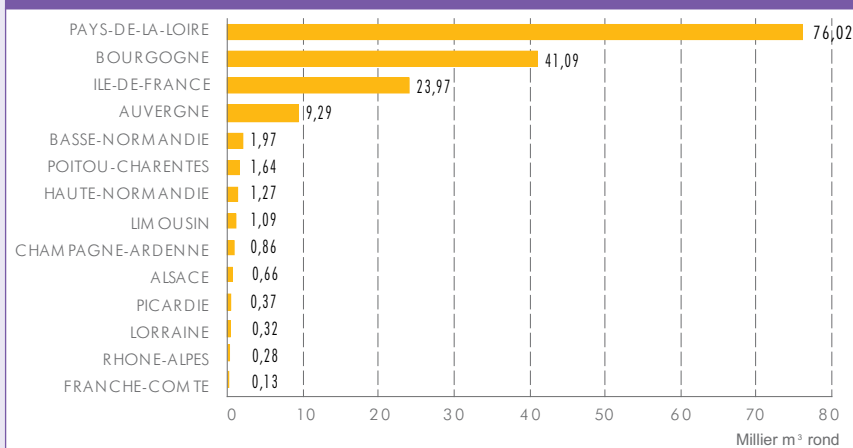
Les volumes récoltés en 2008 en région par les entreprises du Centre s'élèvent à 807 000 m³, ce qui représente 52 % de la récolte totale.

Les entreprises extérieures à la région Centre ont exploité, quant à elles, 740 900 m³, soit 48% de la récolte totale. Ce taux est analogue à celui de 2007. Les principaux récoltants extérieurs sont toujours originaires du Limousin avec 14 % de la récolte totale principalement destinés à la trituration pour la pâte à papier et des Pays-de-la-Loire avec également 14 % de la récolte constitués majoritairement de grumes.

A l'inverse, les entreprises de la région Centre peinent toujours à récolter hors région avec seulement 16 % de leur collecte totale (159 000 m³ en 2008). Les Pays-de-la-Loire sont toujours la principale ressource extérieure (76 000 m³, soit 48 % de la récolte importée).

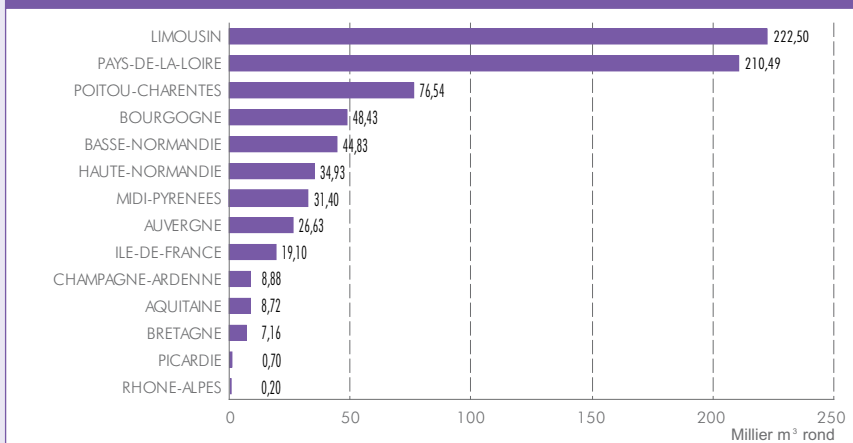
Au total, le solde des exportations et des importations reste négatif de 581 900 m³ au détriment de la région Centre. La valeur ajoutée liée à la transformation est capitalisée par d'autres régions que le Centre.

Volume de bois récoltés hors Centre en 2008 par des entreprises dont le siège est dans le Centre



Source : Agreste 2008

Volume de bois récoltés dans le Centre en 2008 par des entreprises dont le siège est hors Centre



Source : Agreste 2008



Les sciages en 2008

Une production 2008 en forte baisse

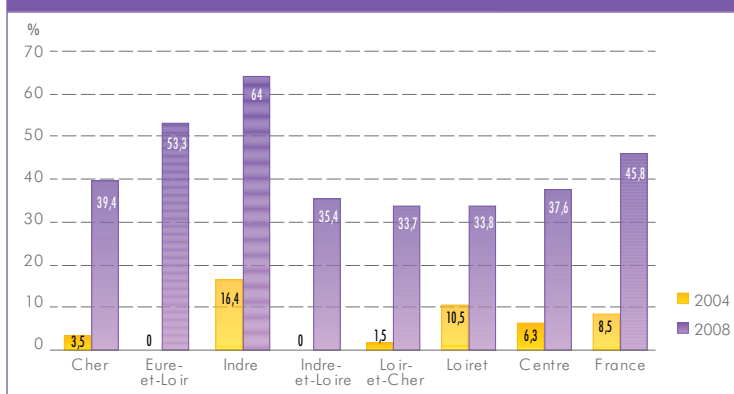
En 2008, le volume total de bois sciés dans la région est estimé à 221 700 m³ en incluant les merrains et bois sous rails. Ce volume marque une baisse importante de 18 % par rapport à la production 2007, alors que le volume national scié en 2008 ne s'est réduit que de 6 %.

La baisse des sciages régionaux est forte pour les feuillus tempérés (- 16 %), et davantage encore pour les résineux (- 23 %) sérieusement touchés par la crise (palettes, emballages...). Malgré cette baisse, les sciages de feuillus tempérés sont très importants dans la région puisqu'ils représentent 40 % des sciages (17 % au niveau national) contre 58 % pour les résineux.

De même que pour la récolte des bois, la forte récession économique amorcée en 2008 justifie le recul des volumes de sciages produits. Le décalage constaté entre le Centre et la France entière s'explique principalement par le rééquilibrage par rapport à 2007, année qui voyait une hausse significative des sciages en région Centre alors que le volume national scié était quasiment stable.

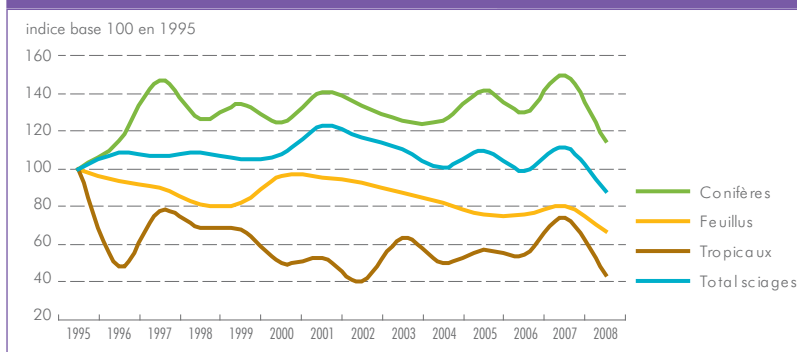
Le Centre, 7^e région française par sa surface forestière, ne se situe toutefois en 2008 qu'à la 14^e place en volumes sciés et recule de deux places par rapport à 2007.

Part des sciages de bois certifiés en 2004 et 2008



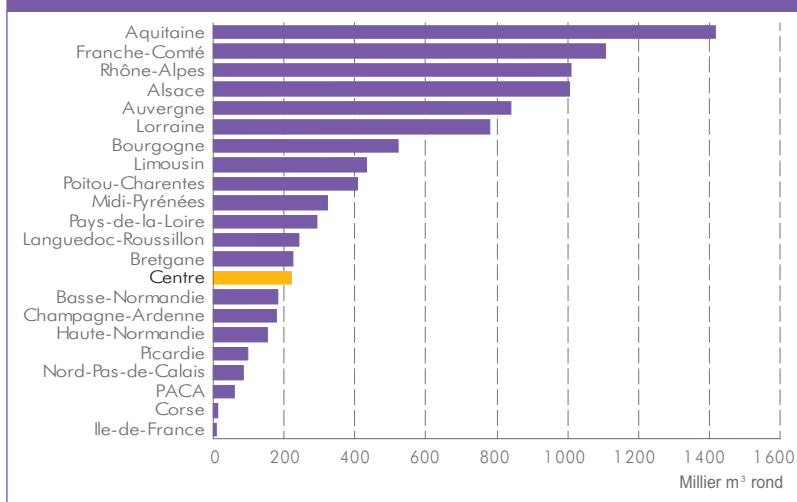
Source : Agreste 2008

Évolution des volumes de bois sciés dans le Centre de 1995 à 2008



Source : Agreste 2008

Le Centre se place à la 14^e place des régions pour les volumes sciés en 2008



Source : Agreste 2008

L'importance des sciages de chêne et de pin sylvestre caractérise la région Centre

Entre 1995 et 2008, le sciage du chêne reste prédominant suivi par celui du pin sylvestre, avec cependant des évolutions différentes :

- le chêne (36 % en 2008) a poursuivi une lente et régulière décroissance jusqu'à 2005. Toutefois, son niveau s'est ensuite stabilisé en volumes sciés ;
- le pin sylvestre (30 % en 2008) affiche une légère évolution à la hausse, bien que moins régulière sur la période ;
- le pin maritime (3 % seulement en 2008) est en recul ;
- le sciage du douglas (18 % en 2008) progresse depuis 2002.

Les tendances observées en 2007 se poursuivent en 2008. Le Loiret (32 %) et le Cher (28 %) demeurent nettement en tête pour la production totale de sciages. Le Loir-et-Cher continue à se réserver la première place pour le chêne (24 %), toujours suivi de près par le Loiret (23 %). Pour le pin sylvestre, la quasi-totalité des sciages est toujours produite par le Loiret (74 %) et par le Cher dans une moindre mesure (23 %).

La production de merrains en nette reprise

Cette production concerne des volumes faibles de chêne de grande valeur. La production du Centre en 2008, soit 4 900 m³, est en hausse notable de 60 % par rapport à 2007. Cette forte évolution s'explique par la faiblesse des volumes. La production du Centre est très irrégulière d'une année sur l'autre. La production totale France entière augmente également, mais plus modérément, de 29 % d'une année sur l'autre.

Une production de sciages certifiés encore très faible

La part certifiée du volume des sciages est en hausse et s'élève à 16 % pour le Centre, contre 29 % pour la France entière en 2008. Ce différentiel tend toujours à s'accroître. Ce décalage s'explique par une progression du nombre de scieries certifiées de seulement 40 % dans le Centre face à une progression de 112 % France entière depuis 2004. Le sciage est, en outre, assuré par une centaine d'entreprises spécialisées (102 unités en 2008 contre 97 en 2007) dans la région.

L'emploi paraît stabilisé en 2008

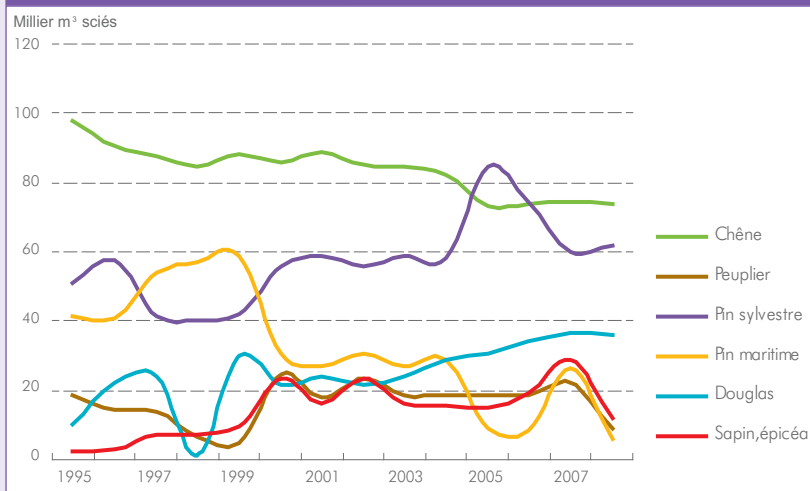
Après une baisse de 8 % en 2006, le niveau de l'emploi généré par les activités d'exploitation forestière et de première transformation du bois (sciage, rabotage, ponçage, imprégnation) se maintient à plus de 1 300 salariés en région Centre. En 2008, le volume de bois prélevé

dans la région correspond au taux d'emploi des entreprises de la filière : 4,3 % de la récolte nationale pour 4,3 % de l'emploi salarié. L'emploi dans la filière a augmenté par rapport à 2007 et le niveau de main-d'œuvre se trouve ainsi au niveau de récolte.

Les sciages en 2008



Évolution des sciages en région Centre de 1995 à 2008



Source : Agreste 2008

Méthodologie

L'enquête exploitation forestière 2008 vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, par essence, feuillus ou conifères, et son utilisation (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois d'énergie). L'enquête scierie vise à connaître le volume des sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes par type d'utilisation : trituration, énergie, autres. Elle permet aussi de déterminer la production commerciale en volume et en valeur. Ces deux enquêtes sont réalisées dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branches.

En 2002, l'émergence de la certification forestière a conduit à introduire des questions relatives aux volumes de bois ronds et de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement. En 2005, des questions ont été ajoutées sur les sciages séchés artificiellement et sur l'utilisation énergétique des produits connexes de scierie.

Dans l'enquête exploitation forestière, l'activité est décrite en précisant les départements de récolte. Pour l'activité de sciage, on connaît les sciages débités par département de production.

Les deux enquêtes sont réalisées par correspondance. En 2006, elles ont été exhaustives et toutes les entreprises des secteurs considérés ont été enquêtées.

En 2007 et 2008, seul un échantillon représentatif a été interrogé.

FOCUS



FOCUS

Le bois énergie

Dans le cadre du lancement du Plan Energie 2030 par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, le bois pourrait répondre aux enjeux énergétiques de demain.

La consommation actuelle des chaufferies industrielles et collectives du Centre est estimée à environ 300 000 m³/an de bois énergie (185 000 tonnes), dont une part importante pour la chaufferie d'une usine de panneaux. Le bois énergie ne représente aujourd'hui qu'un volume global assez faible par rapport à la consommation estimée de 1 450 000 m³ de bois bûche pour le résidentiel et le

tertiaire, mais l'on peut compter sur un développement de la consommation de bois énergie progressif dans les prochaines années. Il reste malgré tout difficile de le quantifier dans la mesure où ce secteur dépend de l'évolution du cours du pétrole.

Les études nationales les plus récentes montrent qu'il existe des disponibilités supplémentaires très importantes en bois pour des usages énergétiques en région Centre. Ces études globalisent le bois d'industrie avec le bois énergie compte tenu des glissements possibles de la demande entre ces deux types de bois en fonction de la conjoncture.

Fortes disponibilités de bois en région Centre

La récolte officielle en région Centre en 2008 s'est élevée à 1 547 900 m³ (748 200 en bois d'œuvre, 596 700 en bois d'industrie, 203 000 en bois de feu). Ce chiffre doit en réalité être majoré fortement d'environ 1 300 000 m³ de bois de chauffage commercialisé hors statistiques (travail dissimulé, autoconsommation...). Cette récolte totale voisine de 2 850 000 m³ représente environ 47 % de l'accroissement naturel forestier, chiffré à plus de 6 000 000 m³.

Deux études nationales d'ensemble (MAAP-Cemagref et ADEME) viennent d'actualiser les hypothèses de disponibilités supplémentaires de bois en France et dans chaque région.

En région Centre, les volumes des disponibilités supplémentaires forestières obtenus sont les suivants :

- bois d'œuvre (MAAP-Cemagref) :
1 060 000 m³/an

- bois d'industrie + bois énergie
(ADEME) : 2 200 000 m³/an

(en négligeant les menus bois de dia-

mètre inférieur à 7 cm)

Les chiffres correspondent aux volumes supplémentaires fournis bord de route sans la prise en compte de facteurs de réfaction importants sur les volumes susceptibles d'être mis en vente (état de la voirie utilisable, motivation et réactivité des propriétaires...).

Les chiffres obtenus donnent néanmoins des tendances générales intéressantes au regard des volumes commercialisés connus pour la région.

Le rapprochement de ces chiffres - qui doivent être toutefois sensiblement pondérés par l'application des facteurs de réfaction - traduit des disponibilités importantes pour notre région.

En mars 2009, une réflexion conduite avec les partenaires professionnels a chiffré prudemment à 800 000 m³/an le volume supplémentaire aisément mobilisable pour le Centre (220 000 m³ bois d'œuvre + 580 000 m³ bois d'industrie et énergie).

Les pépinières forestières

En 2008-2009, la situation est restée stable globalement. Six entreprises ont cultivé 44 hectares de pépinières forestières ; trois d'entre elles n'ont produit que du peuplier sur une surface totale de 17 hectares. L'essentiel des plants est cultivé dans le Loir-et-Cher et, dans une moindre mesure, le Loiret.

La production de la région vendue en 2008-2009 est en baisse significative de 15 % par rapport à 2007-2008, retrouvant le niveau de 2006-2007. Ainsi, 1 799 000 plants de feuillus, 2 039 000 plants de résineux, 17 400 plants de peupliers ont été vendus.

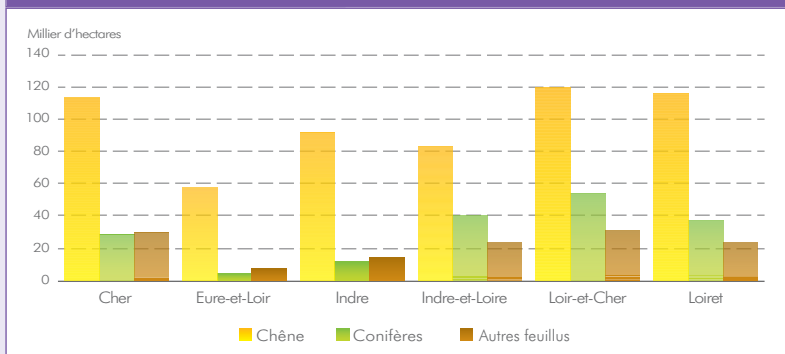


◆ La forêt et les peupleraies occupent environ 912 000 hectares en région Centre, soit 23 % du territoire régional, le Centre étant la 7^e région française par la superficie forestière.

◆ Les feuillus sont fortement prépondérants (les quatre cinquièmes des surfaces des peuplements), surtout le chêne (65 %).

◆ La forêt est très majoritairement privée, à 86 % pour seulement 14 % de forêts publiques (12 % domaniales, 2 % collectivités locales).

Forêts de production selon l'essence dominante



Source : Inventaire Forestier National

Répartition de la surface boisée totale

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
<i>Année de référence</i>	1999	2004	1997	1999	1998	2005
Surface totale du territoire	730 456	593 626	689 802	615 647	642 110	681 452
Surface boisée totale	171 819	70 999	118 004	150 147	205 700	180 310
<i>dont forêts de production</i>	168 711	68 372	115 470	145 088	201 740	174 162
Taux de boisement total (%)	24	12	17	24	32	26
Forêts appartenant aux particuliers	147 391	60 672	104 054	136 011	187 584	141 662

Source : Inventaire Forestier National

La forêt publique en région Centre (état au 31 décembre 2009)

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Forêts domaniales	15 571	10 053	13 245	9 053	20 516	39 129	107 568
Forêts communales et autres forêts soumises	9 555	274	1 753	6 188	1 222	714	19 707

Source : Inventaire Forestier National

Répartition des forêts de production selon l'essence dominante

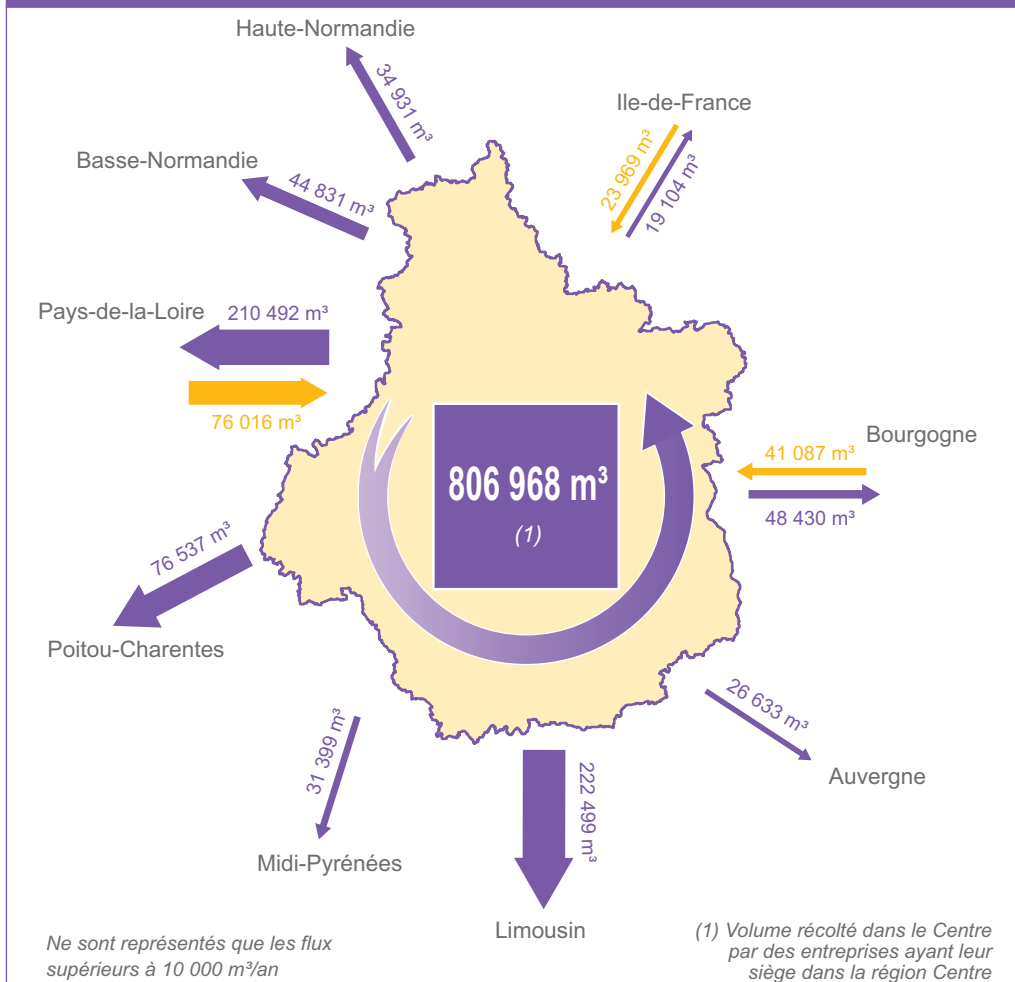
Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
<i>Année de référence</i>	1999	2004	1997	1999	1998	2005
Feuillus (hors peupleraies)	140 918	64 222	104 094	105 056	148 674	137 528
Chêne	111 814	56 958	90 228	81 756	118 076	114 101
Autres feuillus	29 104	7 264	13 866	23 300	30 598	23 427
Conifères	27 793	4 150	11 376	40 032	53 066	36 634
Pin maritime	3 480	150	3 070	26 548	5 647	782
Pin sylvestre	13 523	611	3 537	9 295	33 675	22 540
Pin laricio	6 353	1 255	2 563	2 324	9 773	10 725
Douglas	2 568	1 348	1 255	725	3 334	518
Autres résineux	1 869	786	951	1 140	637	2 069
Total forêts de production	168 711	68 372	115 470	145 088	201 740	174 162
Peupleraies	2 976	933	2 322	4 549	2 055	1 921

Source : Inventaire Forestier National



FOCUS

Volume des bois récoltés en région Centre en 2008



Ne sont représentés que les flux supérieurs à 10 000 m³/an

Source : Agreste 2008

Définitions

Bois d'œuvre : constitué de grumes ayant des caractéristiques de dimension et de qualité suffisantes pour être sciées, tranchées, déroulées ou fendues.

Bois d'industrie : bois de petite dimension destiné à l'industrie de la pâte à papier ou des panneaux (bois de trituration), des bois de mines et des poteaux.

Livraisons de sciages : il s'agit des sciages vendus ou transférés aux autres ateliers de l'entreprise au cours de l'année.

Exploitant forestier : entrepreneur qui achète les arbres sur pied et les revend abattus. Il peut faire appel à des sous-traitants, bûcherons, débardeurs, transporteurs.

Propriétaire forestier : peut être lui-même exploitant. Certaines scieries font de l'exploitation forestière. Le sciage à façon pour les propriétaires est hors champ de l'enquête.

Entreprises : l'unité retenue est l'entreprise. L'exploitation forestière est interrogée au lieu de son siège social, mais les quantités de bois récoltées sont réparties par département d'activité. La scierie est également enquêtée à son siège social, mais en cas de scieries multiples, elle regroupe les informations sur le même questionnaire, ce qui ne permet plus de disposer de résultats départementaux.

Merrain : planche obtenue en débitant un billot de bois, principalement de chêne, par fendage, et servant à confectionner les douves des tonneaux.

Autres bois d'industrie : bois destiné à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échelas...

Bois énergie : ou encore bois de feu ou bois de chauffage est un bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

Bois de trituration : bois destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois sous rails : bois utilisés pour la fixation des rails de chemin de fer. Ce groupe comprend les traverses et les appareils de voie.

Pour en savoir plus :

Récolte de bois et production de sciages en 2008
Agreste Chiffres et Données – Agroalimentaire n°170 – mars 2010

Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr
Site de la DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131 rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans CEDEX 1
Tél.: 02 38 77 40 60 - Fax : 02 38 77 40 69
Courriel : srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr



Directrice de la publication : I. Chmitelin
Rédacteur en chef : P. Barbéra
Composition : SRISE Centre
Impression : Concordances
02 38 69 61 11
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246-1803
Prix : 2€